Chronique Roubaisienne

BUREAU : 39, Rue Pauvrée, 39 — ROUBAIX
TELEPHONE — N° 3,28. — TELEPHONE

Les malfaiteurs en tournée

RUE DAUBENTON

Un cambriolage et une tentative de cambriolage ont été commis dans la rue Daubenton, au cours de la nuit de mardi à mercredi.

Des malfaiteurs se sont introduits en passant par l'imposte de la porte d'entrée, dans l'estaminet Dekobelle et dans l'estaminet Leclercq.

Chez ce dernier, rien n'a été dérobé, mais chez Dekobelle, un «manicrague» et une caisse d'épargne ont été enlevés et défoncés dans une pâture appartenant à M. Deldalle, fermier, boulevard de Metz.

L'appareil automatique et la caisse d'épargne contenaient environ 50 francs.

M. Orlianges, commissaire de police du 4e arrondissement, enquête.

DANS UNE FILATURE

Mercredi matin, à la reprise du travail, M. Jean Vandernersch, chef de matériel à la filature Cavrest-Mahieu, rue Montgolfier, demeurant rue Joutroy, 124, a constaté que quatre balles de laine peignée, pesant ensemble 420 kilos, et valant environ 2,500 francs, avaient disparu.

Informé aussitôt, M. Appert, commissaire de police du 3e arrondissement, s'est rendu sur les lieux et a ouvert une enquête.

Cette enquête a permis de faire les constatations suivantes :

La porte de communication de l'atelier de préparation, dans lequel les balles se trouvaient, avait été fracturée.

Cette porte communique avec un jardin ; un verrou la fermant avait été arraché et des pesées y avaient été pratiquées à l'aide d'une pince plate.

Une échelle marquée L. A. provenant d'un bâtiment voisin en construction, avait été utilisée par les audacieux malfaiteurs pour s'introduire dans l'usine.

Des traces de roues de voiture et de pas d'un cheval permettent de croire que les voleurs ont placé la laine dérobée sur un véhicule amené par eux à cet usage.

Les auteurs de ce hardi coup de main sont activement recherchés.

RUE BERNARD

Vers minuit, un individu s'est introduit chez M. Auguste Boutens, marchand de pommes de terre, rue Bernard, cour Fauvarque, 2, après avoir brisé un carreau.

M. Boutens, ayant entendu du bruit, est descendu juste à temps pour voir s'enfuir le malandrin.

Le marchand de pommes de terre a porté plainte entre les mains de M. Appert, commissaire de police.

ENCORE UN « MANICRAQUE » VOLÉ

Décidément les « manicrauques » tentent les voleurs.

M. Désiré Houfflin, cabaretier, boulevard de Strasbourg, 126, s'est fait enlever le sien par des malfaiteurs qui se sont introduits chez lui au cours de la nuit de mardi à mercredi.

M. Benet, commissaire de police, a reçu la plainte du cabaretier et a, aussitôt, ouvert une enquête.

Une femme tombe d'un escalier et se tue

Dans la soirée de jeudi, vers 8 h. 30, alors que la « ducasse à pierrots », organisée à l'occasion du « Réveillon », au Café-Hôtel Delys, place de la Gare, battait son plein, une mort foudroyante s'est produite dans l'établissement.

Clara Deweel, 56 ans, célibataire, née à Lille, et occupée comme femme de chambre dans la maison, descendait du 1er étage au rez-de-chaussée. Tout à coup, au grand effroi des témoins de l'accident, elle tomba en bas de l'escalier où elle demeura étendue et sans proférer un cri.

On s'empressa de la relever et le docteur Delaporte, qui passait précisément près de l'hôtel, put prodiguer à la malheureuse servante tous les soins qui, hélas, demeurèrent vains.

Clara Deweer portait une fracture de la base du crâne, mais la soudaineté de la chute et la mort presqu'immédiate, ont permis de supposer qu'une attaque foudroyante d'apoplexie pourrait être la cause initiale de son décès.

Le corps a été, un peu plus tard, transporté à la Morgue de la « Fraternité ».

UN VIEILLARD TAMPONNÉ PAR UN CAR

Un accident qui pourrait bien avoir des conséquences mortelles, s'est produit hier mercredi à sept heures et demie du matin, à l'entrée du boulevard de la République.

Un allumeur de réverbères, M. Joseph Dekimpe 70 ans, demeurant rue de Rome, 40, rentrait chez lui sa tournée finie.

Au moment où il traversait le boulevard, le malheureux vieillard ne vit ni n'entendit pas arriver un car E se dirigeant vers Tourcoing et il fut violemment tamponné.

Relevé aussitôt et transporté dans une maison voisine, chez M. Vandenbrouck, boulevard de la République, 2, M. Dekimpe y reçut les premiers soins.

Les docteur Decarpentries, mandé, vint examiner l'infortuné. Il constata des plaies et contusions multiples sur tout le corps, notamment à la tête et aux cuisses.

Après avoir pansé le blessé, le praticien le fit admettre d'urgence à l'hôpital de la Fraternité.

M. le docteur Butruille fils, qui a soigné le vieillard dès son arrivée à l'hôpital, a déclaré faire les plus expresses réserves sur les suites de cet accident.

CHEZ LES EMPLOYÉS MUNICIPAUX

La section roubaisienne de l'Association des Employés municipaux s'est réunie mardi soir au siège, café Brisac, boulevard Gambetta.

Au cours de cette réunion, un bronze a été remis à l'un des membres de l'Association, M. Vandame, qui vient de prendre sa retraite.

En termes excellents, M. Yaver, président de la section, a exprimé à M. Vandame les sentiments d'estime et de cordiale sympathie de ses collègues.

Très ému, M. Vandame n'a pu trouver un seul mot de remerciement ! Il s'est contenté de sourire le plus spirituellement du monde !

M. Frayo, la sympathique secrétaire général de la mairie, a clôturé la réunion par un compte rendu très complet et très intéressant du Congrès de l'aFédération Nationale, qui s'est tenu récemment à Paris.

L'ARBRE DE NOËL

On nous prie d'insérer :

L'œuvre de l' « Arbre de Noël » (Comité civil des Fêtes), a distribué, mercredi, 4.868 « corniflettes », 4.865 bâtons de sucre de pomme et 4.923 jouets aux enfants des 25 écoles maternelles et quatre crèches, de Roubaix. La distribution a été faite à deux heures un quart, par les soins des directrices d'écoles, en présence des délégués du Comité, ainsi qu'il suit :

Rue de Blanchemaille, Mlles F. Didry, et Ch. Weil. — Rue de Condé, O. Panchant et J.-B. Martage. — Rue de Flandre, Delcambre et E. Déviel. — Rue de l'Ommelet, H. Nafleur et P. Six. — Rue de l'Industrie, G. Duburcq, E. Dussart et Ed. Catteau. — Rue des Angles, Henri Loncke et J. Lebeau. — Rue Linné, Et. Fournier et E. Chatillez. — Rue d'Oran, A. Florin et L. Meurisse. — Rue Pascal, L. Pollet et A. Pérart. — Rue Saint-Antoine, 25, H. Lebellier et Em. Pollet. — Rue Sainte-Elisabeth, 59, E. Lebrune et J. Catteau. — Boulevard de Strasbourg, H. Lemaire et F. Ouder. — Rue de Rome, H. Catteau, Morvilliers et Thiébaut. — Rue Watt, A. Cravero et V. Kerkhove. — Rue de la Chaussée, V. Cattelein et I. Selle. — Rue de la Basse-Masure, Th. Desbonnets et E. Hénaff. — Rue d'Epinal, Ed. Sonneville et E. Hénaff. — Rue de Fontenoy, L. Fournier et Em. Trufiaut. — Rue de Nancy, A. Vaissier et E. Milon. — Rue Pigalle, Ed. Pascal et Roussel. — Rue Saint-Louis, A. Despretz et Buranlyn. — Rue Winkermann, I. Vroman et A. Sonneville. — Rue Sainte-Elisabeth, 51, H. Lenaeul et G. Laude. — Rue Saint-Antoine, 35, A. Bonnert et Naessens.

Ces distributions se sont effectuées en bon ordre, grâce à l'aimable obligeance de Mmes les directrices et de leurs adjointes. Dans la plupart des écoles, les enfants ont remercié MM. les délégués par de gentils compliments qu'ils leur ont récités à l'unisson, ou chantés sur les airs de Noël. Si les cénévoles remercieteur de l' « Arbre de Noël » et les nombreux Roubaisiens qui s'intéressent à l'œuvre, pouvaient assister à l'épanouissement de joie que provoquent chez les toutpetits les cadeaux dont ils sont les dispensateurs, leur sympathie pour cet « Arbre de Noël » et pour les heureux d'un jour qu'il fait, s'en trouverait encore accrue. Au nom de tous ces bonheurs d'enfants qu'ils ont fait encore aujourd'hui, le Comité adresse à tous ses souscripteurs et donateurs, ses plus chaleureux remerciements.

— Le Bureau du Comité se rendra aujourd'hui jour de Noël, à onze heures et demie, à l'hôpital de la Fraternité, pour faire la distribution aux petits enfants, malades, qui y sont hospitalisés.

La distribution comportait : Fusils, 315. — Tambours, 230. — Trompettes, 155. — Soldats-pâte, 122. — Eureka, 276. — Ecuries, 134. — Trains, 100. — Locomotives, 100. — Autos, 71. — Chevaux en carton, 315 — Chariots attelés, 189. — Boîtes de soldats, 125. — Tombereaux, 178. — Pantins pivotants 106. — Poupées habillées, 910. — Catous, 167 — Boîtes-ménages, 415. — Bergeries, 175. — Moutons, 308. — Paniers-ménage, 286. — Cercueils-lumbres, 184. — Divers, 62.

Tous les objets distribués ont été achetés chez les commerçants de Roubaix.

L'ACTE DE BANDITISME DE LA RUE TURGOT

M. Fillaire, juge d'instruction, a procédé hier à l'interrogatoire de Declercq, complice de Vandeputte et de Vanpeteghem, également écroués à la maison d'arrêt pour cette affaire.

De même que ses co-inculpés, Declercq a passé des aveux. Il a en outre déclaré qu'ils étaient cinq pour faire « ce coup-là ». A l'en croire, il ne connaît pas les noms des deux individus encore en liberté, mais sait cependant, que l'un d'eux est prénommé Jules.

Declercq a en outre déclaré que ses camarades et lui avaient d'abord eu l'intention de cambrioler un estaminet qui se trouve en face de chez Lima où ils savaient qu'une femme seule se trouvait, mais ils abandonnèrent ce projet, car ils aperçurent de la lumière dans la cuisine, ce qui leur fit croire que la cabaretière avait reçu une visite.

Il va sans dire que le Jules dont il est parlé plus haut est activement recherché par la police.

CERCLE STÉNOGRAPHIQUE ROUBAISIEN

Examen de sténographie et de dactylographie du 23 novembre 1913

Préparatoire. — Lehu Marguerite. — Gyselinck Flore. — Vinckée Marie-Louise. — Farvacque Jeanne. — Masquelier Louise. — Parent Eugénie. — Nauw Maria. — Beuscart Marie. — Bonnet Denise. — Fontaine Hélène. — Duriez Jeanne. — Mation Léa. — Legay Léa. — Massy Madeleine. — Bourgois Henriette. — Douez Fernande.— Vermesch Gabrielle. — Waeytens Suzanne. — Loth Jeanne. — Decros Marie-Louise. — Legay Amélia. — Lecomte Marcelle. — Claudet Hermance. — Lefebvre Suzanne. — Tranchant Marie. — Debeuf Marguerite. — Poucet Marie-Louise. — Byckegem Paule.

Théorique. — Demarquette Madeleine. — Verlande Jeanne. — Cousin Marie-Thérès. — Parent Marie-Louise. — Dubourg Geneviève. — Point Yvonne. — Rousse Marguerite. — Seynave-Dumortier Louise. — Bourgois Marthe. — Langlart Rose. — Vandaele Rébecca.

Pratique élémentaire. — Berlez Madeleine. — Vanberviet Berthe. — Jenot Irène. — Bergniaut Marcelle. — Decouterz Hélène. — Kœnig Jeanne. — Dervaux Eva. — Lefevre Marie. — Wattremez Gabrielle. — Callens Marie-Thérèse. — Playart Germaine.

Commercial (100 mots). — Lambot Maria. — Mahieu Alice. — Dannel Marguerite. — Vienne Blanche. — Surantyn Raymonde. — Leuridan Marthe. — Helinck Flora. — Beausière Gustave. — Flament Léa.

Commercial supérieur (140 mots). — Duhamel Marie-Thérèse. — Prus Albertine.

Dactylographique préparatoire. — Delbecq Henriette. — Lesnes Marguerite. — Point Yvonne. — Cousin Marie-Thérèse. — Delrue Flora. — Canale Valentine. — Vandenbossche Angèle. — Dewarrewaere Esther. — Callens Marie-Thérèse. — Scrisse Claire. — Payelle Emilienne.

Dactylographie pratique. — Catteau Maurice. — Beuscart Alice. — Beusière Gustave. — Parez Hélène.

Sténo-dactylographie. — Rousse Suzanne.

PETITES NOUVELLES

BREVETS DE NON-LIEU. — Les nommés Joseph Ladsous, 28 ans, journalier à Roubaix; son frère Floris, 22 ans, actuellement soldat à Reims, et Blanche Levillain, 19 ans, doubleuse à Tourcoing, étaient inculpés de violences sur la personne du sieur Caulrey, cabaretier, rue de France, 152, à Roubaix. Les faits remontent au 21 septembre.

M. Gobert, juge d'instruction, chargé de cette affaire, a signé des non lieu en faveur des trois inculpés.

APRES L'HEURE. — M. Jean Londenot, qui tient le café Jean, Grand'Place, 9, a fait l'objet d'un procès-verbal parce que son établissement était encore ouvert à 3 heures 35 du matin.

LA DANSE. — Pour avoir laissé danser dans son estaminet sans en avoir obtenu l'autorisation, M. Camille Debeuver, cabaretier, rue Bernard, 23, a été gratifié d'un procès-verbal.

MALADE DANS LA RUE. — J.-B. Cabet, 57 ans, journalier, demeurant rue Pellart, 47, est tombé malade mardi, vers 10 heures du soir, alors qu'il passait Grande-Rue.

Dans sa chute, le malheureux s'est blessé à la tête et aux mains. Il a été admis à l'Hôpital de la Fraternité après avoir reçu les soins de M. le docteur Harlet.

AU NORD-TOURISTE. — Le « Bulletin Officiel du Nord-Touriste » prévient les sociétaires de cette importante Association régionale, que leurs cartes d'identité de 1914 sont à leur disposition au siège social, 11, contour Saint-Martin, à Roubaix.

Dans le courant du mois de février, des reçus seront présentés par la Poste et la cotisation sera augmentée des frais de recouvrement. A partir du 1er janvier prochain, les cartes 1913 ne seront plus valables pour la libre circulation aux frontières. D'autre part, l'assurance collective contre les accidents de bicyclette couvrira seulement les sociétaires qui seront en possession de leur carte d'identité 1914.

Le chiffre des sociétaires du Nord-Touriste s'est encore accru, cette année, d'une façon remarquable, à cause des nombreux avantages offerts par la société : Assurance contre les accidents de bicyclette ; libre circulation aux frontières ; Bulletin Mensuel ; annuaire régional ; excursions, etc...

ANCIENNE MAISON
Albert SERRURIER
Adolphe LUTUN, successeur
209, Grande-Rue, ROUBAIX

VOLAILLES — LAPINS DES FL. NDRES
PIGEONS DE BORDEAUX
BEURRE ET ŒUFS — JAMBONS
CONSERV'S DE PREMIER CHOIX
Maison de Confiance -- On porte à domicile
Envoyez une simple carte postale et on passera chez vous prendre la commande. Surtout, ne vous trompez pas d'adresse, vous le regretteriez !

Informations et Communications

LE COMITE DE L'ASSOCIATION DU FONDS ROUBAISIEN CONTRE LE CHOMAGE INVOLONTAIRE s'est réuni dans une des salles de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Edouard Duquenne, vice-président.

Etaient présents : MM. Edouard Duquenne, Charles Deboosère, Jules Gressier, Louis Robert, Albert Borezée, Emile Leroux, Hubert Mesplont, Paul Fernandez, Miles Ursule Canbauwerfs et Hermance Vandecaveye.

Excusés : MM. François Roussel, Joseph Wibaux, Léon Lefebvre.

Absents : MM. Félix Chatteleyn, Gilbert Sayet, Henry Ternynck, Albert Prouvost, Edouard Dubois, Emile Degand, Adolphe Vandecaveye.

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la réunion du 17 novembre qui est adopté sans observations.

La majoration de 75 centimes par journée de chômage est taccordée pour le mois de novembre aux associations suivantes : la Société l'Employé, le Pain Quotidien, l'Union des Sociétés de Secours Mutuels et de Retraites approuvées, le Syndicat Indépendant, l'Union Amicale et Mutuelle des Ouvriers Ensoleurs, le Syndicat des Ouvrières des Industries Textiles réunies de Roubaix, le Syndicat des Ouvrières de l'Industrie Textile, le Syndicat Ouvrier de l'Industrie Roubaisienne.

M. Duquenne informe le comité que M. François Roussel, toujours retenu à la chambre pour raisons de santé, l'a chargé de transmettre au Fonds Roubaisien ses remerciements et toute sa sympathie pour la lettre qui lui a été adressée suivant la décision prise lors de la dernière réunion.

Il est donné lecture d'une lettre de l'Association Internationale pour la lutte contre le chômage demandant au Fonds Roubaisien de bien vouloir participer à l'Exposition de Lyon qui aura lieu en 1914. Une classe spéciale qui comprendra toutes ces œuvres dont le but est la assurance contre le chômage involontaire sera créée à cet effet. Sur la proposition du président, le comité décide à l'unanimité d'envoyer son adhésion.

Quelques questions d'ordre intérieur sont ensuite adoptées, puis la séance est levée.

FOOTBALL-CLUB DU TRICHON. — Aujourd'hui jeudi, réunion de tous les équipiers, jeunes et vétérans, à huit heures trois quarts, à l'école. Sélection des équipes.

L'ASSISTANCE AUX FAMILLES NOMBREUSES. — Le maire de la ville de Roubaix a l'honneur d'informer ses concitoyens que le Bureau d'Assistance et le Conseil municipal se réuniront spécialement dans le courant de janvier 1914, pour examiner les demandes qui parviendront au dit Bureau, 119,121, rue Pellart, avant le 31 décembre courant.

En conséquence, les intéressés qui se croient en droit de bénéficier des dispositions de la loi, doivent s'y adresser, sans aucun retard, munis de leur livret de mariage et de carte d'électeur ou, s'il s'agit d'une veuve, d'une pièce délivrée par la mairie, constatant sa nationalité ; d'un bulletin de résidence et d'un bulletin de non-imposition qui est délivré gratuitement par le percepteur de leur canton.

Les demandes parvenues après ladite date du 31 décembre, ne pourront être examinées qu'à une date ultérieure.

THÉATRE-CONCERT
de l'Étoile d'Or
121, Rue de l'Épeule, ROUBAIX

Direction : Emile Desmettre

BELLING, le célèbre transformiste au Concert de l'Etoile d'Or, rue de l'Epeule, 121, à Roubaix. Décors et costumes luxueux avec une troupe de tout premier ordre.

Le Jeudi 25 Décembre :
Dimanche 28 et Lundi 29 Décembre.
Jeudi et Dimanche Matinée à 3 heures.

ETAT-CIVIL

de ROUBAIX du 24 décembre 1913

Naissances. — Marcel Spelliers, avenue Julien Lagache. — Marcel Wauthy, rue de l'Epeule, 26. — Jean Vreck, rue du Caire, 1. — Marie Beyntjens, rue Sébastopol, cour St-Martin, 5. — Thérèse Dumont, rue Turgot, 114. — Julienne Delhaye, rue Ste-Elisabeth, cour Desrumeaux, 14 — Lucien Fermont, avenue Julien Lagache. — Auguste Maes, avenue Julien Lagache.

Décès. — Clara Desreumaux, 39 ans, sans profession, rue de Lannoy, 202. — Amand Carnois, 47 ans, garçon brasseur, rue Malplaquet, 3. — Henri Desquiens, 37 ans, apprêteur, rue du Tilleul, 110. — Clémence Delabassé, 62 ans, sans profession, rue de Maubeuge, 45. — Cloraire Leplat, 53 ans, peigneuse, avenue Julien Lagache. — Henri Vaikenaire, 39 ans, domestique, avenue Julien Lagache. — Henri Duquesne, 72 ans, dresseur de chaines, avenue Julien Lagache. — Adolf François, 30 ans, encolleur, avenue Julien Lagache. — Alphonse Willem, 8 mois, rue de la Mackellerie, maison anonyme, 16.

CROIX

BUREAU DE BIENFAISANCE. — Nous apprenons avec plaisir que M. Léon Barty, le dévoué secrétaire général de la Musique municipale, vient d'être nommé administrateur du Bureau de bienfaisance, en remplacement de M. Henri Maton, décédé.

M. le Préfet du Nord ne pouvait pas faire un meilleur choix et nous adressons à notre ami Barty nos plus sincères félicitations.

WATTRELOS

AUX AMATEURS COLOMBOPHILES. — Une importante exposition de pigeons-voyageurs aura lieu aujourd'hui jeudi chez Emile Haimbaut, rue Royale. On y verra les meilleurs et les plus beaux sujets réputés de la région.

Les amateurs de pigeons voyageurs, si nombreux à Wattrelos et aux environs, ne manqueront pas d'aller visiter aujourd'hui la belle exposition de la rue Royale.

WASQUEHAL

UN RAT D'USINE

Dans la nuit de mardi à mercredi, vers 1 heure et demie, un individu, passant par la clôture qui sépare l'usine Hannart de l'avenue Georges Hannart, s'introduisit dans la salle de dégraissage de ladite usine. Là, il coupa une pièce de satin de chine et ne pouvant se l'enrouler autour du corps, il en fit un ballot qu'il s'apprêtait à emporter.

A ce moment, un ouvrier de l'usine, le nommé Lerminez, l'aperçut; aussitôt il alla prévenir quelques camarades de travail et ils conduisirent l'individu dans la loge du concierge, M. Wannepain, le garde de l'usine, alla prévenir le garde-champêtre Dupont, qui le conduisit au violon municipal. Interrogé, l'individu a déclaré se nommer Looten Michel, né à Haverskerque, et être âgé de 31 ans. La gendarmerie ayant été prévenue le conduisit à la prison de Roubaix en attendant son transfert à Lille.

Gazette Tourquennoise

POUR LA LAIQUE

Voici le programme de la matinée récréative qui sera offerte, ce matin, à 9 heures, au Gymnase, aux enfants des Ecoles communales, par l'Association des Dames Charitables, sous le patronage de l'Administration municipale :

1. Fanfare « Les Intimes » : *a)* La Marseillaise ; *b)* La Couronne d'Or (Buot) ; *c)* Fête champêtre (Canivez). — 2. M. Juvenez, comique grime, dans son répertoire. — 3. Guignol vivant, par un groupe de fillettes du Collège. — 4. Gymnastique féminine, par l'Ecole de filles, rue du Virolois. — 5. Les Deux Jean, travail aux anneaux. — 6. Les Fiancés en herbe, saynète enfantine. — 7. Les Fantoches Holdens. — 8. *a)* Ballet National ; *b)* Apothéose, par l'Ecole de filles, rue des Orphelins. Pianiste : Mlle Thérin.

THEATRES, FÊTES ET CONCERTS

THEATRE MUNICIPAL

Aujourd'hui jeudi 25 décembre, à l'occasion des Fêtes de Noël, deux grandes représentations de l'immense et universel succès : Matinée à 3 heures, abonnements à l'année seuls ayant cours : « La Chaste Suzanne », opérette nouvelle en 3 actes, musique de J. Gilbert. 400 représentations au Lyric Theater de Londres, 200 au Théâtre des Célestins, à Lyon, et à l'Apollo, à Paris. Orchestre dirigé par M. Roberval. Costumes entièrement neufs de la maison Boinet et Hersig, de Paris, et de la maison Créteur père, de Roubaix. Grande mise en scène. Décoration nouvelle.

Le soir, à 8 heures et demie, abonnements à l'année et du dimanche soir courants : « La Chaste Suzanne », opérette nouvelle en 3 actes.

Vendredi 26, à 8 heures et demie : « La Chaste Suzanne ».

Service de voitures pour Roubaix et Mouscron, desservant la Makense et la Croix-Rouge 9 fr. 50 par personne.

La location est ouverte pour toutes ces représentations.

LE SUCRE BÉGHIN
SE RECONNAIT À SA BLANCHEUR, À SA FONTE RÉGULIÈRE

OUVERTURE DE L'HIPPODROME-VARIETES

Place des Halles

Ouverture de l'Hippodrome-Variétés, place des Halles, aujourd'hui jeudi 25 décembre, matinée à 4 heures; soirée à 8 heures et demie ; samedi 27 décembre, soirée à 8 heures et demie ; dimanche 28 décembre, matinée à 4 heures; soirée à 8 heures et demie : grandes représentations, avec le concours de M. Fauvel 1er, du Théâtre des Ambassadeurs ; Mlle Geneviève La Taste, chanteuse légère, du Théâtre de la Gaîté de Paris; MM. Fixe et Roberts, mélange Act, de l'Alhambra ; M. Mahatma, illusionniste de l'Empire; la troupe Bokwelly, du Grand Cirque Modrano. Cinéma : vues sensationnelles et inédites. Salle bien chauffée, spectacle d'une correction parfaite et spécialement composé pour les familles.

Prix des places : reservées 2 fr., premières 1 fr., secondes 0 fr. 50.

La location est ouverte sans augmentation de prix chez M. Blic, café de l'Hippodrome, 29, rue de Tourmai.

PETITES NOUVELLES

LA FRAUDE. — Arrestation par les douaniers du Touquet, de Léon Demassen, 17 ans, releur, né à Calais, demeurant à Lille, rue du Molinel, 23, porteur de 20 kilos de café vert de provenance belge.

— Michel Antoine, né à Bredenback, territoire annexé, âgé de 38 ans, chauffeur, demeurant à Longwy, a été arrêté par les douaniers de la Marlinoire, au moment où il tentait de faire passer en France 30 kilos d'allumettes de contrebande.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — En se baissant pour retirer une mèche, Mlle Marie Bogé, 43 ans, finisseuse chez M. A. Pollet, rue de Dunkerque, demeurant rue de la Vigne, a eu la chevelure entraînée par le mouvement de va-et-vient du bobinoir. Ayant constaté une plaie du cuir chevelu avec décollement des parties molles, M. le docteur Desurmont a ordonné à la blessée un repos de 15 jours.

— Chez M. Motte-Dewavrin, rue des Anges, Mlle Léontine Demer, 29 ans, soigneuse, s'est fait une foulure du pied gauche en tombant. 15 jours de repos.

— Chez M. A. Pollet, rue Souffiot, M. Charles Demeire, 35 ans, débourreur, a eu les orteils du pied gauche écrasés par suite de la chute d'un pot de carde. 1 mois de repos.

— En tombant avec une pièce de fer, un forgeron des ateliers Saint-Eloi, M. Dhaen, 24 ans, s'est fait une plaie à la main droite. 15 jours de repos.

Communiqués divers

UNION SPORTIVE TOURQUENNOISE. — Ce soir, l'entraînement n'aura pas lieu, il sera reporté au lundi 29 courant. Les bons d'entrée seront envoyés pour la dite date.

ETAT-CIVIL

de TOURCOING du 24 décembre 1913

Naissances. — Leman René, 28, rue Philippe de Girard. — Castel Jean, 72, rue de la Marlière. — Roussel Marcel, 23, rue du Pont de Neuville. — Robert Aglar, rue du Blanc-Seau.

Décès. — Warhem Louis, 79 ans, sans profession, rue de la Tranquillité. — Maret Marie, 51 ans, sans profession, rue du Brun-Pain, 187 bis. — Delcroix Ernest, 9 mois, rue Nationale, 122. — Vergote Marceau, 14 jours, rue du Pont de Neuville, 180. — Franquelin Rosalie, 83 ans, rue Pierre Lefebvre, 22.

SAVON NOTRE-DAME de la TREILLE

LILLE

Les négociants en vins protestent

ILS S'ELEVENT CONTRE UN VŒU DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DE ROUBAIX

Le Syndicat du Commerce en Gros des Vins et Spiritueux de la région du Nord nous communique la note suivante, avec prière d'insérer :

« La Chambre de Commerce de Roubaix a estimé que son rôle lui commandait de donner son appréciation sur les nouveaux projets d'impôts sur le revenu. Nous n'aurions rien à dire à cela, si elle n'avait cru devoir, à cette occasion, ne se soucier que des intérêts des Corporations auxquelles appartiennent ses membres, pour sacrifier les droits légitimes du Commerce des vins et spiritueux, qui a le tort de ne pas compter un seul représentant au sein de cette assemblée.

» La Chambre de Commerce de Roubaix a oublié qu'elle a pour obligation de servir et sauvegarder tous les intérêts professionnels, sans distinction, et, pour faire écarter l'impôt sur le revenu, elle n'a rien vu de mieux que d'indiquer comme moyen de ressources la réduction du taux des déductions accordées pour la fraude des alcools.

» Il n'en coûtait guère à ses membres de faire une proposition de cette nature, puisqu'elle devait grever une catégorie de commerçants à laquelle ils n'appartiennent pas.

» Le syndicat des Vins et Spiritueux de la région du Nord, réuni en séance de bureau le mercredi 17 décembre 1913, proteste donc contre la délibération de la Chambre de Commerce de Roubaix, en tant qu'elle propose la réduction du taux des déductions accordées par la fraude des alcools, parce que nous ne saurions admettre cette façon de faire, qui consiste à sacrifier une portion du commerce pour épargner l'autre.

» Nous ajoutons d'ailleurs que le moyen proposé par la Chambre de Commerce se ressent de l'incompétence de ses membres. Les déductions sont la juste compensation des manquants résultant de la fraude des alcools et des manipulations. Elles répondent donc à quelque chose de réel, et le taux actuel est parfois même insuffisant pour combler les pertes ; le diminuer serait donc commettre une injustice, et aggraver encore les charges déjà si considérables qui pèsent sur nous.

» L'adoption d'une mesure de cette nature sacrifierait encore les intérêts du Nord à ceux du Midi. La Chambre de Commerce de Roubaix avait mieux à faire que de se prêter à de semblables solutions ».

POUR LA CORRECTIONNELLE

Un trio de voleurs

Nous avons signalé en son temps le vol d'un chandail, commis le 29 octobre dernier au préjudice de M. Jouville, mercier, 36, rue de Paris.

Les trois individus inculpés dans cette affaire viennent d'être renvoyés devant le tribunal correctionnel par M. Fillaire, juge d'instruction.

Ce sont les nommés : Félicité Fouré, 51 ans, fille soumise, demeurant rue des Robiets, 52 ; son amant, un sieur Boscart, dit « Jambe de Bois », et la femme Debaertdemacker, qui accompagnait Félicité Fouré lorsque celle-ci se présenta chez M. Jouville, sous le prétexte d'y acheter une blouse, et qui tenta par la suite de vendre le chandail volé.

Le trio comparaîtra à l'audience du 3 janvier.

AMICALE PAUL BERT

Le jour de Noël aura lieu une distribution de coquilles d'oranges et de vêtements aux enfants de l'école de la rue du Long-Pot.

Le dimanche 18 janvier, grand concert à l'Alcazar. L'Amicale compte déjà sur le concours de l'Union Dramatique Lilloise (directeur M. Lormeli, du poète-chansonnier Labbé de M. Desmettre (1er prix de violon du Conservatoire), et très probablement de Mme Anny Goët. Ce concert sera le dernier donné dans le vieil établissement de l'Alcazar, qui va disparaître sous la pioche des démolisseurs et dont le souvenir restera cher au cœur des Lillois. Nombreux seront ceux qui voudront lui dire un dernier adieu et coopérer en même temps à une œuvre de bienfaisance.

Théâtres, Fêtes & Concerts

Théâtres Municipaux

AU GRAND-THEATRE

A l'occasion des fêtes de Noël, nous allons avoir dans nos théâtre des représentations très intéressantes.

Ce soir jeudi, à 5 heures, LA BELLE LIMONADIÈRE, grand drame en 5 actes. Le spectacle sera terminé par FAUST, opéra de Gounod.

— Samedi, représentation avec le concours de M. Vitry, dans LA VEUVE JOYEUSE. La soirée commencera par PLANCHETTE, la belle comédie dramatique de Brieux.

— Dimanche, spectacle sensationnel.

AU KURSAAL

Aujourd'hui jeudi, à l'occasion de la Noël, en matinée à 3 heures, RÊVE DE VALSE, opérette en 3 actes. En soirée, à 8 heures 1/2, l'opérette nouvelle, LA PETITE MANON, qui a obtenu un gros succès hier soir à la première représentation.

— Au premier jour, création de l'œuvre de M. Albert Dupuis, LE CHATEAU DE LA BRETECHE, drame lyrique en 4 actes et 5 tableaux.

— Création également de CHERI-BIBI, grand drame en 9 tableaux tiré du roman d'un journal parisien.

ARRONDISSEMENT DE LILLE

SAINT-ANDRE

UN VIOLENT. — M. Gobert, juge d'instruction, vient de renvoyer devant le tribunal correctionnel, audience du 17 janvier, le nommé Victor Musset, 32 ans, sans domicile fixe.

Cet individu est inculpé de s'être livré à des violences graves sur la personne du nommé Leclercq, qui prétend avoir perdu un œil à la suite des coups qu'il reçut de Musset.

Les faits se sont passés à Saint-André le 6 juillet 1913.

LAMBERSART

UNE FÊTE ENFANTINE.— Aujourd'hui, à 3 heures, à l'école maternelle laïque, du Canon d'Or, rue Kléber, aura lieu une grande fête enfantine, à laquelle les familles des jeunes élèves ont été invitées.

Réclamer à tous les Vendeurs
L'Almanach du 'Réveil'
1914
Le plus intéressant des Almanachs régionaux

DOUAI

COMMENCEMENT D'INCENDIE

Un commencement d'incendie qui aurait pu prendre une inquiétante extension sans le sang-froid de l'agent Waterlo, s'est produit chez M. Dupont, cultivateur au Raquet.

Mme Dupont était occupée à faire fondre de la graisse à frire, quand tout à coup par suite d'un faux mouvement, la bassine où fondait la graisse pencha, et une partie du liquide bouillant se répandit sur le foyer et s'enflamma. En un clin d'œil les flammes gagnaient le récipient et venaient lécher les boiseries de la cheminée et le plafond.

Heureusement l'agent Waterlo, qui passait, accourut aux cris de Mme Dupont. Sans perdre son sang-froid, il trempa un sac dans un seau d'eau, le jeta sur la graisse enflammée, et parvint rapidement à se rendre maître du feu.

Grâce à son intelligente intervention, les dégâts ont été peu importants.

Nous adressons au brave agent toutes nos félicitations.

UN HOMME D'EQUIPE GRIEVEMENT BLESSÉ EN GARE

Un grave accident s'est produit mercredi matin en gare de Douai. Vers 3 heures 10, en coopérant au relevage d'un wagon plate-forme, culbuté au cours d'un déraillement, un homme d'équipe, Georges Mervillies, 25 ans, habitant Corbehem, a reçu un coup de tampon dans le côté gauche et a été grièvement contusionné.

M. Mervillies a été transporté d'urgence à l'Hôtel-Dieu de Douai, où dans la journée il a été visité par le docteur Desmoulin, médecin de la Compagnie.

Son état est assez grave.

Le blessé est marié et père de deux enfants.

POUR LES PAUVRES

Me Vasseur, notaire à Douai, a fait parvenir au maire de Douai une somme de 300 fr. pour être distribuée à l'occasion du marige de son fils, par le Bureau de bienfaisance, aux pauvres les plus nécessiteux.

ETAT CIVIL

Mariages. — Alfred Dangloi, mineur à Douai, et Berthe Desmons, journalière à Douai. — Adonis Jouvenez, mineur à Douai, et Marie Maréchal, couturière à Douai.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

MONCHECOURT

UNE BASSE-COUR AU PILLAGE. — Pendant la nuit, des malandrins se sont introduits dans la cour de M. Charles Normand, chef de gare, et ont mis au pillage la basse-cour. Toutes les volailles valant en tout 125 fr. furent enlevées. La gendarmerie a ouvert une enquête et suit une piste sérieuse.

WAZIERS

ET LE PERMIS? — Procès-verbal pour délit de chasse a été dressé à Auguste Bavay, coiffeur à Waziers.

LECLUSE

ACCIDENT. — M. Henri Foviau, domestique de ferme au service de M. Hubert Labalette, cultivateur à Lécluse, s'est fracturé une côte en tombant, au cours de son travail.

ARLEUX

UN DERAILLEMENT

Mercredi, vers cinq heures et demie du matin, un wagon du train de marchandises 4851 a déraillé en gare d'Arleux, obstruant les deux voies, de sorte que la circulation des trains a été suspendue et qu'un service de pilotage a dû être établi.

Après deux heures d'efforts, la circulation normale a été rétablie.

Kodaks et tous Appareils Photographiques chez L. MAIRESSE, 11, rue des Ponts-de-Comines, 11, LILLE

PAS-DE-CALAIS

BOULOGNE

Un patron de pêche meurt empoisonné

UNE FATALE ERREUR. — UN MOUSSE PREND POUR DE LA BIERE UN LIQUIDE DESINCRUSTANT

Le bruit courait hier après-midi dans Boulogne que sept ou huit ouvriers avaient été empoisonnés par une boisson qu'ils avaient prise à bord d'un chalutier à vapeur et que bon nombre d'entre eux étaient morts. Ce bruit,